

Réf: Dossier 326744

Avis de constitution

SOCIETE « ANDOU GOLD »

Siège ABIDJAN COMMUNE DE COCODY ANGRE  
TERMINUS DES BUS 81-82 NON LOIN DU CARREFOUR  
DOMA GROUPE, LOT: 1, BATIMENT DUPLEX VILLA  
542PLTX, Lot 1, Ilot 0

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 12 Juin 2024, et enregistrés au CEPICI le 12 Juin 2024, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « ANDOU GOLD »

Objet : EXPLOITATION MINIERE

Capital 5,000,000 F CFA divisé en (500.0) Parts Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 500 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social ABIDJAN COMMUNE DE COCODY ANGRE  
TERMINUS DES BUS 81-82 NON LOIN DU CARREFOUR  
DOMA GROUPE, LOT: 1, BATIMENT DUPLEX VILLA  
542PLTX, Lot 1, Ilot 0

Dirigeant(s) M DOUMBIA MAMADOU (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2024-B13-07025 du 15/07/2024 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°43006/GTCA/RC/2024 du 15/07/2024

**Pour Avis**

**Le CEPICI**

